

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21240580700018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE TERRASSON

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE DE VILLAC Budget principal (3)**

**ANNEE 2018**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	42
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	43
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	46
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE VILLAC Budget principal</b>	<b>CA 2018</b>
-------------------	--	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	261
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	93
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCTTHPN	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
155 387.00	251 501.00	710.45	122.03

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (3)</b> <a href="https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales">https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales</a>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	660.00	
2	Produit des impositions directes/population	585.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 084.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population	486.00	
6	DGF/population	268.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	252.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	186 196,20	G	281 446,51
	Section d'investissement	B	136 067,17	H	20 475,91

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	214 358,03 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	39 933,09 (si excédent)

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	322 263,37	= G+H+I+J	556 213,54
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 530,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	1 530,00	= K+L	0,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	186 196,20	= G+H+K	495 804,54
	Section d'investissement	= B+D+F	137 597,17	= H+J+L	60 409,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	323 793,37	= G+H+I+J+K+L	556 213,54

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	1 530,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

**COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2018**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
80	Opération d'équipement n° 80	1 530,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	83 470,03	74 182,04	0,00	0,00	9 287,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	84 400,00	75 845,84	0,00	0,00	8 554,16
014	Atténuations de produits	5 200,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 407,00	25 805,04	0,00	0,00	601,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>199 477,03</b>	<b>181 032,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 444,11</b>
66	Charges financières	5 000,00	4 975,28	0,00	0,00	24,72
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>204 477,03</b>	<b>186 008,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 468,83</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	282 310,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	188,00	188,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>282 498,00</b>	<b>188,00</b>			<b>282 310,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>486 975,03</b>	<b>186 196,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 778,83</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 044,00	2 703,71	0,00	0,00	-659,71
73	Impôts et taxes	186 058,00	187 111,91	0,00	0,00	-1 053,91
74	Dotations et participations	80 723,00	86 445,47	0,00	0,00	-5 722,47
75	Autres produits de gestion courante	3 792,00	5 184,80	0,00	0,00	-1 392,80
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>272 617,00</b>	<b>281 445,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 828,89</b>
76	Produits financiers	0,00	0,62	0,00	0,00	-0,62
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>272 617,00</b>	<b>281 446,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 829,51</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>272 617,00</b>	<b>281 446,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 829,51</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>214 358,03</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>324 719,00</b>	<b>124 327,45</b>	<b>1 530,00</b>	<b>198 861,55</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>324 719,00</b>	<b>124 327,45</b>	<b>1 530,00</b>	<b>198 861,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00	11 739,72	0,00	260,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>12 000,00</b>	<b>11 739,72</b>	<b>0,00</b>	<b>260,28</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>336 719,00</b>	<b>136 067,17</b>	<b>1 530,00</b>	<b>199 121,83</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>336 719,00</b>	<b>136 067,17</b>	<b>1 530,00</b>	<b>199 121,83</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 000,00	0,00	-6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 221,00	4 221,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	10 066,91	10 066,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>14 287,91</b>	<b>14 287,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>14 287,91</b>	<b>20 287,91</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 000,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	282 310,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	188,00	188,00		0,00

**COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2018**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>282 498,00</b>	<b>188,00</b>		<b>282 310,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>296 785,91</b>	<b>20 475,91</b>	<b>0,00</b>	<b>276 310,00</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>39 933,09</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	74 182,04		74 182,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 845,84		75 845,84
014	Atténuations de produits	5 200,00		5 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 805,04		25 805,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 975,28	0,00	4 975,28
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	188,00	188,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>186 008,20</b>	<b>188,00</b>	<b>186 196,20</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 739,72	0,00	11 739,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>124 327,45</b>		<b>124 327,45</b>
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>136 067,17</b>	<b>0,00</b>	<b>136 067,17</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 703,71		2 703,71
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	187 111,91		187 111,91
74	Dotations et participations	86 445,47		86 445,47
75	Autres produits de gestion courante	5 184,80	0,00	5 184,80
76	Produits financiers	0,62	0,00	0,62
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>281 446,51</b>	<b>0,00</b>	<b>281 446,51</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>214 358,03</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 221,00	0,00	4 221,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 066,91		10 066,91
13	Subventions d'investissement	6 000,00	0,00	6 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		188,00	188,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>20 287,91</b>	<b>188,00</b>	<b>20 475,91</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>39 933,09</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>83 470,03</b>	<b>74 182,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 287,99</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	4 000,00	1 581,20	0,00	0,00	2 418,80
60611	Eau et assainissement	2 300,00	1 464,07	0,00	0,00	835,93
60612	Energie - Electricité	8 500,00	7 618,73	0,00	0,00	881,27
60613	Chauffage urbain	0,00	1 093,09	0,00	0,00	-1 093,09
60621	Combustibles	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
60622	Carburants	1 500,00	3 223,62	0,00	0,00	-1 723,62
60623	Alimentation	1 500,00	1 028,12	0,00	0,00	471,88
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	3 506,93	0,00	0,00	493,07
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	13 129,48	0,00	0,00	-7 129,48
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	2 598,47	0,00	0,00	-98,47
60636	Vêtements de travail	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	652,78	0,00	0,00	347,22
6067	Fournitures scolaires	100,00	72,44	0,00	0,00	27,56
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	2 233,00	0,00	0,00	-733,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	892,80	0,00	0,00	107,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	1 650,25	0,00	0,00	3 349,75
615231	Entretien, réparations voiries	4 292,00	0,00	0,00	0,00	4 292,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 035,20	0,00	0,00	964,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	383,60	0,00	0,00	-283,60
6156	Maintenance	5 000,00	5 442,54	0,00	0,00	-442,54
6161	Multirisques	5 000,00	4 986,16	0,00	0,00	13,84
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	689,60	0,00	0,00	310,40
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	356,83	0,00	0,00	43,17
6226	Honoraires	3 478,03	0,00	0,00	0,00	3 478,03
6232	Fêtes et cérémonies	9 200,00	10 013,37	0,00	0,00	-813,37
6236	Catalogues et imprimés	100,00	35,52	0,00	0,00	64,48
6247	Transports collectifs	1 300,00	1 159,00	0,00	0,00	141,00
6256	Missions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6257	Réceptions	4 000,00	3 041,70	0,00	0,00	958,30
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	766,00	0,00	0,00	734,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 609,46	0,00	0,00	390,54
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	1 193,08	0,00	0,00	-593,08
63512	Taxes foncières	2 800,00	2 725,00	0,00	0,00	75,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>84 400,00</b>	<b>75 845,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 554,16</b>
6218	Autre personnel extérieur	40 500,00	28 117,51	0,00	0,00	12 382,49
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	500,00	492,19	0,00	0,00	7,81
6411	Personnel titulaire	21 000,00	20 697,26	0,00	0,00	302,74
64168	Autres emplois d'insertion	5 800,00	14 661,52	0,00	0,00	-8 861,52
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 500,00	3 254,50	0,00	0,00	1 245,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	7 500,00	6 476,24	0,00	0,00	1 023,76
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	698,94	0,00	0,00	1 301,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 500,00	685,28	0,00	0,00	814,72
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	270,00	0,00	0,00	230,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	492,40	0,00	0,00	7,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>5 200,00</b>	<b>5 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
739221	FNGIR	3 200,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>26 407,00</b>	<b>25 805,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>601,96</b>
6531	Indemnités	14 500,00	14 027,16	0,00	0,00	472,84
6533	Cotisations de retraite	1 350,00	1 220,88	0,00	0,00	129,12
6553	Service d'incendie	8 257,00	8 257,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2018**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		199 477,03	181 032,92	0,00	0,00	18 444,11
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	5 000,00	4 975,28	0,00	0,00	24,72
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	4 975,28	0,00	0,00	24,72
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses Imprévues (e)</b>	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		204 477,03	186 008,20	0,00	0,00	18 468,83
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	282 310,00	0,00			282 310,00
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	188,00	188,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	188,00	188,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		282 498,00	188,00			282 310,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		282 498,00	188,00			282 310,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		486 975,03	186 196,20	0,00	0,00	300 778,83
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>2 044,00</b>	<b>2 703,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-659,71</b>
7028	Autres produits agricoles et forestiers	0,00	240,00	0,00	0,00	-240,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	600,00	0,00	0,00	-300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	1 550,61	0,00	0,00	-50,61
7067	Redev. services périscolaires et enseign	244,00	244,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	2,10	0,00	0,00	-2,10
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	67,00	0,00	0,00	-67,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>186 058,00</b>	<b>187 111,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 053,91</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	131 058,00	128 329,00	0,00	0,00	2 729,00
73211	Attribution de compensation	35 000,00	35 081,00	0,00	0,00	-81,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	6 000,00	6 679,00	0,00	0,00	-679,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	14 000,00	17 022,91	0,00	0,00	-3 022,91
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>80 723,00</b>	<b>86 445,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 722,47</b>
7411	Dotation forfaitaire	53 000,00	55 068,00	0,00	0,00	-2 068,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	11 448,00	0,00	0,00	-11 448,00
74127	Dotation nationale de péréquation	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
742	Dot. aux élus locaux	2 962,00	2 972,00	0,00	0,00	-10,00
74718	Autres participations Etat	2 300,00	5 913,94	0,00	0,00	-3 613,94
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 500,00	3 082,53	0,00	0,00	417,47
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 875,00	1 875,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	6 086,00	6 086,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>3 792,00</b>	<b>5 184,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 392,80</b>
752	Revenus des immeubles	3 792,00	5 184,80	0,00	0,00	-1 392,80
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>272 617,00</b>	<b>281 445,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 828,89</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,62</b>
761	Produits de participations	0,00	0,62	0,00	0,00	-0,62
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>272 617,00</b>	<b>281 446,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 829,51</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>272 617,00</b>	<b>281 446,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-8 829,51</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>214 358,03</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
80	Opération d'équipement n° 80 (2)	57 000,00	46 438,75	1 530,00	9 031,25
81	Opération d'équipement n° 81 (2)	300,00	188,00	0,00	112,00
85	Opération d'équipement n° 85 (2)	62 000,00	55 336,80	0,00	6 663,20
86	Opération d'équipement n° 86 (2)	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
87	Opération d'équipement n° 87 (2)	62 000,00	16 077,60	0,00	45 922,40
88	Opération d'équipement n° 88 (2)	50 000,00	3 060,00	0,00	46 940,00
89	Opération d'équipement n° 89 (2)	76 419,00	3 226,30	0,00	73 192,70
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>324 719,00</b>	<b>124 327,45</b>	<b>1 530,00</b>	<b>198 861,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00	11 739,72	0,00	260,28
1641	Emprunts en euros	12 000,00	11 739,72	0,00	260,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>12 000,00</b>	<b>11 739,72</b>	<b>0,00</b>	<b>260,28</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>336 719,00</b>	<b>136 067,17</b>	<b>1 530,00</b>	<b>199 121,83</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>336 719,00</b>	<b>136 067,17</b>	<b>1 530,00</b>	<b>199 121,83</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 000,00	0,00	-6 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	6 000,00	0,00	-6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 287,91	14 287,91	0,00	0,00
10222	ECTVA	4 221,00	4 221,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 066,91	10 066,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>14 287,91</b>	<b>14 287,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>14 287,91</b>	<b>20 287,91</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 000,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	282 310,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	188,00	188,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	188,00	188,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>282 498,00</b>	<b>188,00</b>		<b>282 310,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>282 498,00</b>	<b>188,00</b>		<b>282 310,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>296 785,91</b>	<b>20 475,91</b>	<b>0,00</b>	<b>276 310,00</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>39 933,09</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 80 (1)**  
**LIBELLE : EP Réseaux télécoms du bourg nord**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		<b>57 000,00</b>	<b>A</b>	<b>46 438,75</b>	<b>1 530,00</b>	<b>9 031,25</b>	<b>B</b>	<b>46 438,75</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	57 000,00		46 438,75	1 530,00	9 031,25		46 438,75
21534	Réseaux d'électrification	57 000,00		46 438,75	1 530,00	9 031,25		46 438,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-46 438,75</b>	<b>D - B</b>	<b>-46 438,75</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)**  
**LIBELLE : Restructuration caserne des pompier**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		<b>300,00</b>	<b>A</b>	<b>188,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112,00</b>	<b>B</b>	<b>564,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>300,00</b>		<b>188,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112,00</b>		<b>564,00</b>
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	300,00		188,00	0,00	112,00		564,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-188,00</b>	<b>D - B</b>	<b>-564,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 85 (1)**  
**LIBELLE : Voirie 2018**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>62 000,00</b>	A <b>55 336,80</b>	<b>0,00</b>	<b>6 663,20</b>	B <b>55 336,80</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 000,00	55 336,80	0,00	6 663,20	55 336,80
2151	Réseaux de voirie	62 000,00	55 336,80	0,00	6 663,20	55 336,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	C <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	<b>-55 336,80</b>	D - B	<b>-55 336,80</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 86 (1)**  
**LIBELLE : Mur du cimetière**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>		17 000,00	A	0,00	17 000,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	17 000,00		0,00	17 000,00		0,00
2116	Cimetières	17 000,00		0,00	17 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 87 (1)**  
**LIBELLE : Aménagement rue Vidalis**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		<b>62 000,00</b>	<b>A</b>	<b>16 077,60</b>	<b>0,00</b>	<b>45 922,40</b>	<b>B</b>	<b>16 077,60</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	62 000,00		16 077,60		45 922,40		16 077,60
2151	Réseaux de voirie	62 000,00		16 077,60		45 922,40		16 077,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-16 077,60</b>	<b>D - B</b>	<b>-16 077,60</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88 (1)**  
**LIBELLE : Acquisition travaux materiels**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		<b>50 000,00</b>	<b>A</b>	<b>3 060,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 940,00</b>	<b>B</b>	<b>3 060,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		3 060,00	0,00	46 940,00		3 060,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00		0,00
2184	Mobilier	0,00		3 060,00	0,00	-3 060,00		3 060,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-3 060,00</b>	<b>D - B</b>	<b>-3 060,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 89 (1)**  
**LIBELLE : Logement communal**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		76 419,00	A	3 226,30	0,00	73 192,70	B	3 226,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	76 419,00		3 226,30	0,00	73 192,70		3 226,30
21318	Autres bâtiments publics	76 419,00		3 226,30	0,00	73 192,70		3 226,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-3 226,30	D - B	-3 226,30

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Date d'émission ou date de date de mobilisation (1)	Niveau de taux (5)					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				175 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				175 000,00									
70004601368		2010-10-04	15/01/2011	25 000,00	F	Sans		2,800		T	F	N	A-1
70005818964		2012-07-23	15/10/2012	100 000,00	F			4,580		T	F	N	A-1
9026640		2012-07-05	05/10/2012	50 000,00	F			4,450		T	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									

**COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2018**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>175 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>IV</b>
		<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>105 066,00</b>				<b>11 739,72</b>	<b>4 975,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		105 066,00				11 739,72	4 975,28	0,00	0,00	0,00
70004601368	N	0,00	A-1	5 572,94	1,00	F	Sans	2 672,03	202,97	0,00	0,00	0,00
70005818964	N	0,00	A-1	66 401,78	8,00	F		6 038,45	3 215,03	0,00	0,00	0,00
9026640	N	0,00	A-1	33 091,28	8,00	F		3 029,24	1 557,28	0,00	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>1687 Autres dettes (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE VILLAC Budget principal - CA - 2018**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>105 066,00</b>					<b>11 739,72</b>	<b>4 975,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits 3 % de l'encours 100,00 Montant en euros 105 066,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00
						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert		Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux						
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00			
Total					0,00	0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>		<b>IV</b>
		<b>A2.7</b>

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial		Contrat renégocié (5)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	0,00	0,00
<b>Total</b>																	<b>0,00</b>	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>A2.8</b>

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 610.00 €			01/01/1995
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	01/01/1995
L	Frais de recherche et de développement (réussite)	5	01/01/1995
L	Frais de recherche et de développement (échec)	5	01/01/1995
L	Brevets	5	01/01/1995
L	Logiciels	2	01/01/1995
L	Voitures	5	01/01/1995
L	Camions et véhicules industriels	4	01/01/1995
L	Mobilier	10	01/01/1995
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	01/01/1995
L	Matériel informatique	2	01/01/1995
L	Matériels classiques	6	01/01/1995
L	Coffre-fort	20	01/01/1995
L	Installations et appareils de chauffage	10	01/01/1995
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	01/01/1995
L	Appareils de laboratoire	5	01/01/1995
L	Equipements de garages et ateliers	10	01/01/1995
L	Equipements des cuisines	10	01/01/1995
L	Equipements sportifs	10	01/01/1995
L	Installations de voirie	20	01/01/1995
L	Plantations	15	01/01/1995
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/1995
L	Terrains de gisement (mines et carrières)	5	01/01/1995
L	Construction sur sol d'autrui	5	01/01/1995
L	Bâtiments légers, abris	10	01/01/1995
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat° élec. et télépho.	15	01/01/1995

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>12 000,00</b>	<b>I 11 739,72</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>12 000,00</b>	<b>11 739,72</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 000,00	11 739,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réalliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>11 739,72</b>	<b>1 530,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 269,72</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>286 719,00</b>	<b>III 4 409,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>4 221,00</b>	<b>4 221,00</b>
10222	FCTVA	4 221,00	4 221,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>282 498,00</b>	<b>188,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	188,00	188,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	282 310,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>4 409,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 933,09</b>	<b>10 066,91</b>	<b>54 409,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 13 269,72</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 54 409,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 41 139,28</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/04/2018	Enfouissement réseau bourg nord	23 360,08	0,00	0
29/05/2018	Enfouissement réseau bourg nord	23 078,67	0,00	0
23/07/2018	2018218488 friteuse	3 060,00	0,00	0
28/09/2018	Tx voirie 2018	55 336,80	0,00	0
08/11/2018	Aménagement rue de l'église	16 077,60	0,00	0
11/12/2018	Tx électrique maison	3 226,30	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>124 139,45</b>	<b>0,00</b>	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

**B1.4**

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Maintenance informa	2017	Odyssée 19360	Maintenance logiciels	1 794,52	1 794,52	1	31/12/2018	0,00	0,00
Maintenance photocop	2017	Maïemort sur corré Copy fax 17182	Maintenance photocopiers	208,52	208,52	1	31/12/2017	0,00	0,00
Maintenance EP	2017	Périgny SD 24 Périgueux 24000	Maintenance lampadaires	1 775,20	1 775,20	1	31/12/2019	0,00	0,00
Maintenance extincte	2017	exindis 24210 la bachellerie	extincteurs	259,20	259,20	1	31/12/2019	0,00	0,00
Maintenance cloches	2017	Cessac	Contrôle cloche	176,02	176,02	1	31/12/2019	0,00	0,00
Maintenance ADIC	2017	Sedi 30 UZES	Maintenance délarchives	18,00	18,00	1	31/12/2019	0,00	0,00
Maintenance site web	2017	Villeneuve	Maintenance site web mairie	420,00	420,00	1	31/12/2018	0,00	0,00
Maintenance copieur	2017	Sfere	Maintenance copieur	54,17	54,17	1	31/12/2018	0,00	0,00

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Secrétaire de mairie (rédacteur)	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint technique 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				11 662,40		
Agent de voirie cantonnier	C	TECH		11 662,40	A CONTRAT UNIQUE INSERTION CUI	A contrat aidé CUI
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>11 662,40</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-5 : article 37 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : emplois réservés sur emplois fonctionnaires.

110 : article 110 collaborateurs de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'états.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	423 000,00	0,00	18,68	0,00	79 016,00	0,00
TFPB	235 100,00	0,00	16,55	0,00	38 909,00	0,00
TFPNB	16 700,00	0,00	78,64	0,00	13 133,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>674 800,00</b>	<b>0,00</b>			<b>131 058,00</b>	<b>0,00</b>

Etablissement : **COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL**  
 Budget : **COMMUNE DE VILLAC**  
 Exercice : **2018**  
 Edité le : **24/12/2018**

**LISTE DES RESTES A REALISER  
 INVESTISSEMENT / RECETTES**

Article	Libellé / Désignation	Programme	Total BUDGETE	Total REALISE	(1) Solde BUDGETAIRE (€)	Restes à REALISER (€)
021	Virement de la section de fonctionnement		282 310,00	0,00	282 310,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0001-OPERATIONS FINANCIERES	282 310,00	0,00	282 310,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	6 000,00	-6 000,00	
1323	Subv. équipement non transf. - Départements	0001-OPERATIONS FINANCIERES	0,00	6 000,00	-6 000,00	
<b>TOTAUX INVESTISSEMENT / RECETTES (€)</b>			<b>282 310,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>276 310,00</b>	<b>0</b>

*Après à la somme de "zéro €"*  
*de Villac, le 30/12/2018*  
*Le Maire, Laurent PEUERIN*



**Didier SOUQUERE**  
 Inspecteur divisionnaire  
 des Finances Publiques

**Trésorerie de Terrasson**  
 La Bachelerie  
 58, av. Jean Jaurès - BP 33  
 24121 TERRASSON Cedex  
 Tél. 05.53.50.01.88 / Fax 05.53.50.69.20

(1) -> Solde budgétaire = (Mvt non Reportés N-1 + BP + BS + DM) - (Mvt Émissions - annulations)  
 Opérations d'investissement suivies comme un chapitre



024212405807-20190408-201907a-DE  
 Réception par le Préfet : 11/04/2019  
 Article : 1641  
 Pour l'autorité compétente par délégation

Établissement : COMMUNE DE VILLAC BUDGET PRINCIPAL  
 : COMMUNE DE VILLAC  
 Exercice : 2018

Edité le  
 24/12/2018

**LISTE DES RESTES A REALISER  
 INVESTISSEMENT / DEPENSES**

Libellé / Désignation	Programme	Total BUDGETE	Total REALISE	(1) Solde BUDGETAIRE (€)	Restes à REALISER (€)
Emprunts et dettes assimilées		12 000,00	11 739,72	260,28	
Emprunts en euros	0001-OPERATIONS FINANCIERES	12 000,00	11 739,72	260,28	
EP Réseaux télécoms du bourg nord		57 000,00	46 438,75	10 561,25	1 530,00
Réseaux d'électrification		57 000,00	46 438,75	10 561,25	1 530,00
Restructuration caserne des pompier		300,00	188,00	112,00	
Bâtiments et installations		300,00	188,00	112,00	
Voirie 2018		62 000,00	55 336,80	6 663,20	
Réseaux de voirie		62 000,00	55 336,80	6 663,20	
Mur du cimetière		17 000,00	0,00	17 000,00	
Cimetières		17 000,00	0,00	17 000,00	
Aménagement rue Vidalis		62 000,00	16 077,60	45 922,40	
Réseaux de voirie		62 000,00	16 077,60	45 922,40	
Acquisition Immobilière et travaux		50 000,00	3 060,00	46 940,00	
Autres bâtiments publics		50 000,00	0,00	50 000,00	
Mobilier		0,00	3 060,00	-3 060,00	
Logement communal		76 419,00	3 226,30	73 192,70	
Autres bâtiments publics		76 419,00	3 226,30	73 192,70	
<b>TOTAUX INVESTISSEMENT / DEPENSES (€)</b>		<b>336 719,00</b>	<b>136 067,17</b>	<b>200 651,83</b>	<b>1 530,00</b>

Arrêté à la somme de  
 "Mille Cing-cent trente Euro"  
 A Villac, le 30/12/2018  
 le Maire



Dimitri BOUCHERE  
 Trésorerie de Terrasson  
 Bachelierie  
 Ins. : leur divisionnaire 58, av. Jean Jaurès - BP 33  
 des Finances Publiques 24121 TERRASSON Cedex  
 Tel. 05.53.50.01.88 / Fax 05.53.50.69.20

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice *11*  
 Nombre de membres présents *11*  
 Nombre de suffrages exprimés *10*  
**VOTES :**  
 Pour : *10*  
 Contre : *00*  
 Abstentions : *00*

*Le Maire s'est retiré au moment du vote.*

Date de convocation *03/04/2019*



Présenté par *le Maire*  
*d Villac, le 08/04/2019*

Délibéré par l'assemblée *délibérante réunie en session ordinaire, et Villac, le 08/04/2019*

Les membres de l'assemblée délibérante

*Le Maire*  
**Laurent PELLERIN**

BIGEAT Amaud	
BOTERF Isabelle	
DELGOULET Cyril	
FLOIRAT Bernadette	
GARCIA Emmanuel	
GERAUD Sandrine	
LACOMBE Daniel	
LEYMARIE Robert	
PELLERIN Laurent, <i>le Maire</i>	
PICHON Yvon	
RAFFAILLAC Georgette	

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212405807-20190408-201907b-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019  
Affichage : 10/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



## Résumé de l'acte

### 024-212405807-20190408-201907b-BF

**Numéro de l'acte :** 201907b  
**Date de décision :** lundi 8 avril 2019  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** ca cne 2018  
**Classification :** 7.1 - Decisions budgetaires  
**Rédacteur :** Administration Villac24  
**AR reçu le :** 15/04/2019  
**Numéro AR :** 024-212405807-20190408-201907b-BF  
**Document principal :** 99\_BU-CA 2018 B CNE 08 04 2019.xml

**Pièces jointes :**

99\_BU-page signature ca cne 2018.pdf

**Historique :**

15/04/19 15:53	En cours de création	
15/04/19 15:57	En préparation	Administration Villac24
15/04/19 16:00	Reçu	Administration Villac24
15/04/19 16:02	En cours de transmission	
15/04/19 16:03	Transmis en Préfecture	
15/04/19 16:21	Accusé de réception reçu	
15/04/19 16:52	Accusé de réception reçu	Administration Villac24